

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL947

présenté par

M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 17 SEPTDECIES

A l'alinéa 195, substituer à la première occurrence du mot: "celle", les mots: "la référence".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.